

**FICHE DE REINSCRIPTION ET D'INSCRIPTION
ANNEE 2011 – 2012**

IDENTITE DE L'ELEVE	IDENTITE DU PAYEUR	TARIF TRIMESTRIEL	
NOM :	NOM :	Inscription (Cotisation annuelle) : 20 € <input type="checkbox"/>	
PRENOM :	PRENOM :		Eveil (de 5 à 7 ans) (Cotisation annuelle) : 28 € <input type="checkbox"/>
N°:	<input type="checkbox"/> si l'adresse est identique à l'élève	Formation Musicale Seule : 84 € <input type="checkbox"/>	
RUE :	N°:		Cours d'ensemble seul (Vents, Cordes) 40 € <input type="checkbox"/>
CODE POSTAL :	RUE :	Basson, Chant, Clarinette, Cor, Flûte, Hautbois, Percussion, Saxophone, Trombone, Trompette, Tuba	
COMMUNE :	CODE POSTAL :		30 Minutes 165 € <input type="checkbox"/> 45 Minutes 206 € <input type="checkbox"/> 60 Minutes 238 € <input type="checkbox"/>
DATE DE NAISSANCE :/...../.....	COMMUNE :		Accordéon, Batterie, Piano, Violon, Violoncelle
TEL :	TEL :	30 Minutes 200 € <input type="checkbox"/> 45 Minutes 254 € <input type="checkbox"/> 60 Minutes 305 € <input type="checkbox"/>	
MAIL :	MAIL :	Guitare	
.....		30 Minutes 228 € <input type="checkbox"/>

Acceptez-vous de recevoir les correspondances par mail : OUI NON

Mode de paiement : Par chèque Par chèques vacances Par Virement

COURS

Formation musicale seule ou Eveil de 5 ans à 7 ans :

Premier Instrument : 30 minutes 45 minutes 60 Minutes

Deuxième Instrument : 30 minutes 45 minutes 60 Minutes

Troisième Instrument : 30 minutes 45 minutes 60 Minutes

1^{er} T : [.....] [.....] € 2^{ème} T : [.....] [.....] € 3^{ème} T : [.....] [.....] €

Afin d'éviter de nombreuses relances, nous souhaitons que le règlement des trois trimestres se fassent lors de l'inscription. Ces règlements seront débités au début de chaque période (octobre, janvier, avril).

Les accessoires pour la formation (livres, anches, ...) seront facturés à part.
La participation aux examens est gratuite mais nécessitera une inscription écrite.
Toute désinscription aux examens après la date fixée engendra une pénalité de 15€.

Document validé par : Arnaud COUTAREL
Président de l'association

Roland MALLER
Directeur de l'Ecole

Guitare

30 Minutes **228 €**

Minoration Familiale à partir du 2^{ème} enfant **18 €**

Minoration membre actif harmonie **60 €**
(Des absences trop fréquentes à l'harmonie supprimeront cette minoration)

Majoration adulte (à partir de 21 ans) **28 €**

2^{ème} et 3^{ème} Instrument **94 €**

2^{ème} et 3^{ème} Instrument à vent **45 €**

CHAQUE TRIMESTRE ENTAME EST DU EN ENTIER

Tout retard de paiement pourra donner lieu à la suspension immédiate des cours et même à l'exclusion de l'intéressé prononcée par le comité de direction.
Par ailleurs, l'enfant n'est couvert qu'à partir du moment où il est pris en charge par le professeur ou le directeur et exclusivement pendant la durée du cours. Assurez vous donc que le professeur ou le directeur soit bien présent avant de laisser votre enfant.

Les cours de solfège sont collectifs d'une durée d'une heure par semaine et sont OBLIGATOIRES sauf pour le chant.
Les cours d'instruments sont individuels au choix d'une durée de 30 mn, 45mn ou 60 mn.
Les cours d'ensembles et d'accompagnement de piano sont gratuits pour les élèves qui suivent un cours d'instrument.

J'ai pris connaissance du règlement intérieur (et des modalités de règlement) et je l'applique et / ou le fait appliqué à mon enfant :

Signature :
(Précédée des mentions « Lu et Approuvé »)